



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Mobilité en milieu rural

Question écrite n° 27726

### Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la mobilité en milieu rural. Dans les campagnes, 93 % des trajets sont effectués en voiture, contre 80 % dans les villes de plus de 100 000 habitants et 64 % en région parisienne. Selon l'Institut national français de la statistique et des études économiques, l'espace rural représente 70 % de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine, mais seule 22,5 % de la population française y habite. Outre le risque de fragilisation d'une population isolée, aux revenus modestes, la question de la mobilité en milieu rural pose également celle de l'accès aux services essentiels, délaissé au profit des villes, imposant des déplacements plus longs, plus coûteux et plus polluants. La mobilité en milieu rural représente un enjeu majeur, à la fois économique, environnemental et sociétal. Il souhaite savoir comment le Gouvernement compte assurer l'adéquation des moyens de transport au nouveau modèle écologique tout en garantissant l'accès aux services indispensables à la population.

### Données clés

**Auteur :** [M. Olivier Dassault](#)

**Circonscription :** Oise (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27726

**Rubrique :** Transports

**Ministère interrogé :** [Transition écologique et solidaire](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 mars 2020](#), page 2309

**Question retirée le :** 9 mars 2021 (Fin de mandat)